

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

176

Séance du conseil d'établissement de la polyvalente Montignac, tenue le 13^e jour du mois d'octobre 2021 à 16 h 30 de façon virtuelle avec TEAMS.

Présences : Mme Liane Arsenault, parent
Mme Sophie Dorval, parent
Mme Patricia Carrier, parent
Mme Annie Hébert, parent
Mme Fabienne Joly, parent
Mme Myra Vigneault, parent
Mme Nathalie Lapré, enseignante
Mme Martine Pelletier, enseignante
Mme Véronique Laberge, enseignante substitut
M. Luc Dion, enseignant
Mme Joannie Bouliane-Blais, représentante des professionnels
Mme Nathalie Bastarache, représentante des membres de la communauté
Mlle Marianne Moffatt, vice-présidente du conseil des élèves

Absences motivées : Mme Dominique Lacroix, 1^{er} parent substitut
Mme Christina Vachon, 2^e parent substitut
Mme Nancy Therrien, enseignante
Mme Nathalie Lessard, représentante du personnel de soutien
M. Antoine Bussière, président du conseil des élèves

Membres de la direction : Mme Maryse Talbot, directrice
Mme Chantal Fillion, directrice adjointe
M. Robert Ouellet, directeur adjoint
M. Frédéric Laroche, adjoint administratif

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Madame Maryse Talbot souhaite la bienvenue à tous les membres pour cette première rencontre.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Maryse Talbot fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajout au point varia :

12.1 Site Internet de l'école

CET-1142

Sur la proposition de Joannie Bouliane-Blais et appuyé par Annie Hébert, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2021

CET-1143

Sur la proposition de Martine Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 juin 2021 comme présenté.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Aucun suivi.

5. Élections à la présidence et à la vice-présidence

Maryse Talbot agira comme présidente des élections.

16 h 36

Madame Talbot déclare les élections ouvertes.

Élection à la présidence :

Mme Martine Pelletier propose Annie Hébert.
Mme Myra Vigneault appuie la proposition.

Mme Annie Hébert accepte.

Félicitations à Mme Annie Hébert.

Élection à la vice-présidence :

Mme Annie Hébert propose Myra Vigneault.
Mme Liane Arsenault appuie la proposition.

Mme Myra Vigneault accepte.

Félicitations à Mme Myra Vigneault.

16 h 40

Mme Maryse Talbot déclare la fin des élections.

Madame Annie Hébert poursuit l'animation pour le reste de la rencontre.

6. Correspondance

Nous avons reçu de *Aidersonenfant.com* de la correspondance concernant les formations qu'ils offrent. Nous pourrions en parler au point 8, *projet du conseil d'établissement*.

7. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

8. Projet du conseil d'établissement

Madame Hébert explique aux nouveaux membres que ce point demeure ouvert à chaque rencontre. Les membres sont invités à proposer leurs idées ou leurs projets. Au cours des dernières années, nous avons présenté des conférences aux parents. L'an dernier, les parents avaient accès à des formations offertes par *aidersonenfant.com*. Ce peut-être tout autre chose, le conseil est ouvert à vos suggestions.

Un membre souligne qu'il a visité le site d'*aidersonenfant.com* et qu'ils offrent un beau choix de formations. Le côté intéressant de ces formations, c'est que les parents y ont accès à l'heure qui leur conviendra, car elles sont en ligne.

Q : Avons-nous un budget pour ces formations?

R : Non. Le budget du C.É. sert aux déplacements et aux frais de garde des membres. Nous pourrions regarder si nous pouvons dégager une somme de notre budget école.

Madame Talbot suggère aux membres de faire des propositions concernant des formations sur le site d'*aidersonenfant.com* ou sur tout autre site pertinent. Nous ferons un suivi auprès des membres et nous en reparlerons à notre prochaine rencontre.

9. Questions administratives

9.1 Formation obligatoire des membres

Madame Talbot nous informe que depuis l'an dernier il y a une formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement.

Comme l'an dernier, nous recevrons un formulaire à compléter pour chacune des capsules de formation qui aura été visionnée. Concernant les

nouveaux membres, il se peut que certains aient déjà fait la formation au primaire. Ils pourront nous en informer ou nous pourrions vérifier auprès du CSSHC.

Nous pouvons trouver plus d'informations en consultant le site du ministère de l'Éducation. Les membres ont reçu le lien Internet dans le courriel d'invitation pour cette rencontre.

Q : Y a-t-il une différence entre la formation pour les C.É du primaire et du secondaire?

R : Non. Les sujets sont les mêmes, seule l'approche peut différer.

Madame Hébert fait remarquer que les capsules complémentaires sont différentes entre autres, à cause des élèves qui représentent le conseil des élèves au secondaire.

9.2 Adoption des règles de régie interne (approbation)

Les membres ont reçu le document par courrier électronique et ils ont pu en prendre connaissance. Un membre a souligné qu'à quelques endroits il y avait des modifications à apporter. Le document sera mis à jour par le CSSHC au cours de l'année, car il s'agit d'un document officiel et que le CSSHC avait deux ans pour mettre à jour tous ses documents depuis le changement de nom pour Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

CET-1144

Sur la proposition de Nathalie Bastarache, et appuyé par Patricia Carrier, il est résolu d'adopter les règles de régie interne comme présentées, sachant que ce document sera mis à jour au cours de l'année.

9.3 Dépôt du plan de travail et dates des rencontres (approbation)

Les documents ont été envoyés aux membres pour consultation. Madame Talbot mentionne que, pour le calendrier, nous avons planifié six rencontres de façon stratégique en lien avec notre plan de travail, les documents que nous avons à présenter et à approuver tout au long de l'année.

Quelques membres soulignent qu'il est difficile d'avoir une rencontre à 16 h 30 avec la routine quotidienne. Nous vérifions auprès des membres quelle heure serait plus appropriée. La majorité préfère 18 h 30 au lieu de 16 h 30. Nous modifierons l'heure des rencontres pour 18 h 30. Nous souhaitons que les prochaines rencontres se déroulent en présence des membres. Tout dépendra des règles sanitaires. Si tel n'était pas le cas, nous aviserions les membres par courriel, au plus tard la veille de la rencontre.

CET-1145

Sur la proposition de Joannie Bouliane-Blais, et appuyé par Myra Vigneault, il est résolu d'adopter le plan de travail et les dates des rencontres, mais en modifiant l'heure pour 18 h 30.

9.4 Formulaire de dénonciation d'intérêts (document)

Le document a été envoyé à tous les membres, et nous leur demandons de bien vouloir le compléter et de le faire parvenir au secrétariat de l'école par l'entremise de leur enfant, par courriel ou en personne dès qu'il sera complété.

9.5 Choix des représentants de la communauté

Madame Talbot remercie Mme Nathalie Bastarache d'être notre représentante des membres de la communauté encore cette année.

Madame Talbot nous informe qu'il est possible d'avoir jusqu'à deux représentants pour la communauté. Si quelqu'un a un nom à proposer, simplement en informer madame Talbot.

9.6 Budget du conseil d'établissement et frais de déplacement (information)

Monsieur Frédéric Laroche nous informe que le budget est de 675 \$ pour l'année. Nous devons soustraire à ce montant la parution dans le journal de l'assemblée générale annuelle ainsi que les prix de présence remis lors de l'assemblée générale des parents. Le solde actuel est maintenant de 208 \$.

La somme restante couvrira le remboursement des frais de déplacement et les frais de garde des membres. Ces derniers devront produire un rapport pour réclamer leurs frais.

9.7 Politique d'utilisation des locaux

Monsieur Frédéric Laroche nous présente le document. Ce dernier explique le mode de fonctionnement pour la location et la charte des prix. Il est similaire à celui de l'an dernier à l'exception d'une légère hausse du tarif horaire de 1,5% à 2,5% comparativement à l'an dernier.

Q : Est-ce pour ne pas avoir un horaire de location trop chargé qu'il n'y a pas de publicité concernant la possibilité de louer des locaux à la polyvalente?

R : Non, ce n'est pas notre vocation. Comme indiqué à la page 4 de la politique d'utilisation des locaux :

La politique d'utilisation des locaux a pour but de rendre les locaux de la polyvalente accessibles à des organismes de la communauté en dehors des heures où ils sont utilisés pour des fins scolaires. Selon les milieux desservis, les usagers doivent d'abord utiliser les locaux communautaires du milieu (salle paroissiale, hôtels, etc.) avant ceux de la polyvalente dans un contexte où la polyvalente n'entre pas en compétition avec l'entreprise privée ou un organisme offrant déjà le service.

CET-1146

Sur la proposition de Patricia Carrier et appuyé par Myra Vigneault, il est résolu d'adopter la politique d'utilisation des locaux comme présentée.

9.8 Les étapes et les rencontres parents-enseignants (document)

Le document a été acheminé aux membres par courrier électronique. Madame Talbot nous informe que cette année il n'y aura que deux étapes, la première sera de 40% et la seconde de 60%. Comme la première communication est prévue pour novembre, nous ferons la rencontre de parents en même temps les 18 et 19 novembre prochains. Les parents recevront un courriel pour les en informer.

Le premier bulletin sera transmis le 27 janvier 2022. Une deuxième communication sera envoyée le 19 avril 2022, et le second bulletin sera émis à la fin de l'année scolaire. Il sera posté au début du mois de juillet 2022.

9.9 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (information)

Ce point est attaché au point suivant. Les membres ont déjà reçu le document par courriel. Ce dernier détermine les locaux utilisés dans l'école par chacun des utilisateurs : la polyvalente Montignac et le Centre de formation professionnelle du Granit.

9.10 Liste et Actes d'établissement (information)

Nous vous avons fait parvenir par courriel que les pages du document qui concernent notre école. Il contient la liste des écoles et des centres du CSSHC ainsi que la répartition des locaux.

10. Questions éducatives

10.1 Dépôt du tableau des sorties éducatives demandant un changement à l'horaire (adoption)

Les membres ont reçu préalablement le tableau. Quelques activités sont déjà à l'horaire et d'autres pourront être ajoutées en cours d'année. Nous vous représenterons ce tableau en cours d'année.

Un membre, siégeant au Conseil Sport Loisir de l'Estrie, nous informe que cette année, il y aura le retour de, *Secondaire en spectacle*. Il nous demande si nous avons reçu de la correspondance à ce sujet. Il pourrait être intéressant que notre école y participe. Il y a la possibilité de recevoir une aide financière en respectant certaines règles. Il nous fera suivre la documentation.

Madame Talbot mentionne que nous avons le *Show étudiant*, mais qu'avec la pandémie, il n'y a pas eu de spectacle. Nous ferons un suivi à une prochaine rencontre. Merci d'apporter cette information.

CET-1147

Sur la proposition de Myra Vigneault, et appuyé par Annie Hébert, il est résolu d'adopter le tableau des sorties éducatives comme présenté.

10.2 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (approbation)

Tous les membres ont reçu le document ainsi que celui de l'évaluation de nos résultats, pour qu'ils puissent les consulter avant la rencontre.

Monsieur Robert Ouellet, directeur adjoint, en fait la présentation en débutant par l'évaluation de nos résultats. Le contexte de la pandémie a imposé des limitations dans les actions prévues entre autres, le sondage n'a pu être réalisé pour l'année 2020-2021.

Il poursuit avec le plan de lutte. Il nous parle des objectifs, nos forces, nos priorités d'actions et les moyens que nous utilisons pour prévenir l'intimidation et la violence.

Q : Pourquoi n'y aura-t-il pas d'exercice pour le confinement barricadé?

R : À la suite d'une discussion entre le CSSHC et la Sûreté du Québec (SQ), il en a été décidé ainsi pour cette année.

Q : Quelle est votre perception du climat dans l'école en général?

R : Nous n'avons pu réaliser le sondage depuis les deux dernières années. Cependant, ce qui ressortait de ce sondage auparavant, c'est que les élèves se sentaient en sécurité dans l'école à 80% - 85%. C'est surtout dans les moments de transitions où il faut être plus attentif. Le sentiment de confiance dans l'adulte est élevé également.

CET-1148

Sur la proposition de Martine Pelletier, et appuyé par Nathalie Bastarache, il est résolu d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation comme présenté.

11. Rapport d'activités

11.1 Compte rendu du représentant au comité de parents

Madame Annie Hébert, représentante au comité de parents, nous dit que leur première rencontre aura lieu le 18 octobre prochain. Madame Hébert propose aux membres de se présenter à tour de rôle, comme nous l'aurions fait en début de rencontre si nous avions été en présentiel.

11.2 Compte rendu du conseil des élèves

La vice-présidente, Marianne Moffatt, nous informe que le conseil a tenu une rencontre depuis le début de l'année scolaire. Le comité organisera une activité pour la journée d'Halloween à la 5^e période, vendredi 29 octobre prochain.

11.3 Mot de la direction et de l'équipe-école

Madame Martine Pelletier, enseignante, débute avec les bons coups, mais elle débute avec la présentation des membres du conseil des élèves.

- Animation sur la prévention de l'intimidation offerte aux élèves de la 1^{re} secondaire, présentée par Patrick Saint-Jacques, AVSEC, accompagné de Nathalie Fortin, surveillante d'élèves, et Jasmine Rhéaume, stagiaire en travail social.
- Décoration des portes des classes pour l'Halloween.
- Collaboration avec la Maison des jeunes. Activité *Grandeur nature* (G.N.). Jeux de rôles médiévaux, environ 30 élèves s'y sont inscrits. Les élèves créent leur personnage, l'histoire, leur costume, leur décor. L'activité se déroule à la palestre et elle attire une clientèle d'élèves, qui pour plusieurs n'étaient inscrits ni en sports ni en musique ni en arts.
- Première position pour notre équipe de football juvénile (à 9 joueurs) dans la ligue D3 RSEQ Québec-Chaudière-Appalaches. Ils ont remporté cinq victoires en autant de matchs. Ce qui leur donnera la possibilité de recevoir les matchs de fin de saison à domicile. C'est une saison parfaite.
- Saison difficile pour nos deux équipes de flag football, mais nos joueurs possèdent un bel esprit d'équipe, une éthique sportive et une attitude positive remarquables. D'ailleurs, ce fut souligné à deux reprises par les autres équipes. C'est tout à leur honneur!

Madame Joannie Bouliane-Blais poursuit avec les bons coups :

- Début des rencontres avec les entraidents. Dix-neuf élèves, de la 3^e à la 5^e secondaire, forment notre équipe des entraidents. Un super beau groupe.
- Partenariat avec l'organisme, *le Seuil de l'Estrie*, en lien avec la gestion de la colère. Madame Nathalie Bastarache du Carrefour jeunesse emplois a présenté les services et nous pourrions faire des références pour certains élèves. Nous soulignons ce beau partenariat.
- Début de quatre animations offertes aux élèves de la 1^{re} secondaire pour les aider à vaincre le stress, et les préparer pour les exposés oraux. Mesdames Julie Laplante, Joannie Bouliane-Blais, Jasmine Rhéaume, Magalie Bellavance, de l'équipe de proximité, et M. Patrick Saint-Jacques animent ces ateliers.

Madame Talbot poursuit et mentionne que la vie étudiante reprend et que les élèves se sentent beaucoup mieux. Nous avons fait une cueillette d'informations auprès des enseignants pour savoir comment vont les élèves tant au niveau académique que psychosocial. Nous voulons bonifier les services aux élèves comme l'aide au devoir, cliniques de mathématiques et français, former des groupes de discussions, ajout de récupération, etc.

En mathématique, nous avons formé un groupe collaboratif avec Véronique Laberge, orthopédagogue, la conseillère pédagogique et les enseignants de la 1^{re} et de la 2^e secondaire. Nous avons créé un outil de dépistage pour cibler les zones de fragilité des élèves. Pour modifier la planification et les stratégies d'enseignement. Pour répondre aux besoins des élèves.

La formation sur l'intervention positive a été offerte à tous les intervenants de première ligne et les surveillants de l'école. Elle sera également offerte aux parents, mercredi 27 octobre 2021, avec Patrick Saint-Jacques.

Nous avons eu un début d'année intense avec la pénurie de personnel, mais tout est rentré dans l'ordre. Cependant le tout demeure fragile.

Notre équipe est bien mobilisée.

12. Varia

12.1 Le site Internet de l'école

Un membre aimerait savoir où en est la création du nouveau site WEB de l'école.

Madame Talbot nous informe que nous sommes à créer l'arborescence du site. Il y aura une formation pour les deux personnes qui seront responsables de la mise à jour au quotidien. Nous espérons qu'il sera fonctionnel au cours de l'automne.

13. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

14. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera mercredi 8 décembre prochain. Nous souhaitons qu'elle puisse se dérouler en présentiel.

15. Levée de l'assemblée

CET-1149

Sur la proposition de Martine Pelletier et appuyé par Patricia Carrier, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 18 h 07.

Annie Hébert,
présidente

Maryse Talbot,
directrice